

DIRECTEUR DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE ET D'ORGANISATION DE SECOURS

Sommaire

Relevant du directeur général et greffier-trésorier, le titulaire du poste planifie, coordonne et supervise les activités du service de protection incendie et d'organisation de secours conformément aux lois et règlements en vigueur. Il est également responsable des équipes de travail et des opérations de prévention, de lutte contre les incendies et de sauvetage sur tout le territoire de la MRC de La Matapédia.

Principales responsabilités

- Planifier, gérer, coordonner et assurer le suivi des activités du service, incluant les ressources humaines, financières et matérielles ;
- Établir et gérer le budget d'opération et le programme d'immobilisations ;
- Encadrer, mobiliser, veiller au maintien de la discipline et assurer une couverture opérationnelle adéquate ;
- Assurer la qualité des services rendus aux citoyens et traiter les plaintes ;
- Superviser l'élaboration des procédures et directives en situation d'urgence, de l'analyse des méthodes de travail et de la formulation de recommandations en vue de l'amélioration continue des services ;
- Participer aux rencontres du conseil de la MRC, du comité administratif ou de tout autre comité de la MRC pour les dossiers relevant de son service ;
- Représenter la MRC auprès des ministères et autres organismes dans différents dossiers et mandats.

Compétences spécifiques

Le titulaire du poste se distingue par un leadership mobilisateur et un courage de gestion affirmé. Orienté vers les résultats, il fait preuve d'une solide capacité d'analyse et de résolution de problèmes, tout en démontrant une vision stratégique. Reconnu pour ses habiletés relationnelles, il agit avec rigueur, professionnalisme et bon jugement. Il respecte les objectifs, les échéanciers et les budgets et possède d'excellentes aptitudes en rédaction et en communication.

Connaissances spécifiques

- Connaissance des lois, normes et réglementations en vigueur en matière de sécurité incendie et de sécurité civile ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral.

Formation et expérience préalables

- Posséder la certification d'officier 2 (un atout) ;
- Détenir un diplôme d'officier 1 de l'*École nationale des pompiers du Québec* ou son équivalent ;
- Détenir un diplôme de pompier 1 ou son équivalent ;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide classe 4A ;
- Posséder cinq (5) années d'expérience dans un poste similaire ;
- Détenir les diplômes d'opérateur d'autopompe, d'opérateur de véhicule d'élévation et de désincarcération (un atout) ;
- Bonne connaissance informatique.

Conditions

- Poste permanent temps plein (35 heures/semaine) ;
- Accès à des assurances collectives et un régime de retraite simplifié (6% employé et 6% employeur) ;
- Huit (8) congés payés durant la période des fêtes ;
- Neuf (9) congés personnels ou de maladie par année ;
- Allocation « mise en forme et culture » ;
- Activités sociales ;
- Environnement de travail sain et harmonieux ;
- Salaire annuel entre 73 548,12 \$ et 101 808,24 \$ selon la formation, les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à postuler sur ce poste peuvent soumettre leur candidature en déposant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation auprès de M. Ghislain Paradis, directeur du service de protection incendie et d'organisation de secours, **au plus tard le 1er mai 2026 à 16 h**, à :

MRC de La Matapédia
Concours « Directeur du service de protection incendie et d'organisation de secours »
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
rh@mrcmatapedia.quebec